

Formation de tuteurs

Objectifs	Contexte
<p><u>A l'issue de la formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'encadrement et l'accompagnement de : • jeunes en formation en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation • stagiaires ayant à mener un projet en entreprise • salariés visant une qualification <p>Contenu</p> <p><u>Généralités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le tuteur : définition - Les différents niveaux de tutorat : tuteur hiérarchique - tuteur opérationnel <p><u>Le contexte législatif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le contrat de professionnalisation : définition, règlement, durée du travail, congés payés - Les partenaires concernés : OPCA - DDTEFP - Branche professionnelle - Les systèmes de validation : diplôme, CQP, qualification professionnelle <p><u>Les fonctions principales du tuteur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences permettant de préciser les missions du tuteur, les compétences à mettre en œuvre, l'articulation entre leur tâche d'acteur dans l'entreprise et leur responsabilité de formation, les relations avec l'apprenant, avec les collègues et la hiérarchie, et avec l'organisme de formation. <p><u>Le processus de l'apprentissage</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'élaboration d'une séquence pédagogique - Les méthodes pédagogiques : comment choisir une méthode adaptée à l'objectif fixé <p><u>L'évaluation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce qu'évaluer ? - Evaluer quoi ? 	<p>Les entreprises sollicitent très souvent leurs salariés pour accompagner des jeunes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ou leurs homologues qui suivent un parcours de formation qualifiant.</p> <p>Dans ces différents contextes, la loi préconise une formation de tuteurs.</p> <p>Méthode pédagogique</p> <p>Alternance d'apports didactiques et d'exercices collectifs et individuels Partage d'expériences</p> <p><i>Cette formation peut être complétée par le module « Organiser et animer des interventions » plus axé sur la prise de parole à l'oral.</i></p>
<p>Public</p> <p>Toute personne ayant à assumer un rôle de tuteur.</p>	<p>Durée : 2 jours</p> <p>16 et 17 février 2012 16 et 17 avril 2012 10 et 11 octobre 2012 10 et 11 décembre 2012</p>
	<p>Référence : F3</p> <p>Tarif H.T: 590€ Groupe de 8 personnes maxi</p>